



## Contrat pro puis cdd et ... encore cdd ??

Par **Aurélie92250**, le **06/10/2009** à **14:34**

Bonjour,

J'ai passé un BTS en contrat de professionnalisation (18 mois). Juste après ce contrat, j'ai été reprise par mon entreprise en CDD de 4 mois (raison : surplu temporaire de l'activité).  
A l'issue de ce petit cdd de 4 mois, je souhaiterais rester dans l'entreprise. Peuvent-ils encore renouveler mon cdd ? si oui, combien de temps maximum je peux encore être en cdd ?  
Merci beaucoup pour votre aide